Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370837
Centre d'intérêt: 755

Buteau, M.

Evaluation du programme de maternelle bilingue, Ecole élémentaire Saint-Joseph, Ville Mont-Royal, 1979-1980 : premier rapport d'étape / M. Buteau, H. Gougeon ; soumis à la Commission scolaire Sainte-Croix. -- [Montréal? : s.n., 1980?].
43 f. ; 28 cm.

Notes (part. bibliogr.): f. 27-28.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Français (Langue) *Langue seconde *Evaluation de l'apprentissage *Evaluation de programmes *Maternelle (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ecole Saint-Joseph de Ville Mont-Royal (Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Maternelle bilingue

L'étude porte sur l'évaluation d'un programme de maternelle bilingue implanté en 1979-1980 à l'école Saint-Joseph de Ville Mont-Royal. Les élèves concernés, en plus de suivre le programme anglais régulier en matinée, participaient à des activités d'éveil animées en français l'après-midi. Des comparaisons avec un groupe témoin anglophone et un groupe témoin francophone sont effectuées en ce qui concerne la maîtrise du français et de l'anglais et le niveau général de connaissances.

Les trois groupes concernés sont composés chacun d'une quinzaine d'élèves. Suite à des retards, l'expérimentation n'a débuté qu'en janvier 1980. Les instruments suivants ont permis de comparer les groupes: le "Raven's Coloured Progressive Matrices", le "Bilingual Syntax Measure", le "Test de vocabulaire par l'image" de Peabody, le "French Comprehension Test", enfin un examen de connaissances générales et une analyse du comportement verbal.

De façon générale, la fréquentation de la maternelle bilingue s'est avérée avantageuse et elle a constitué un milieu idéal pour développer des attitudes positives envers les différences linguistiques et culturelles. Malgré certaines difficultés sur le plan pédagogique, les résultats au test de connaissances furent satisfaisants et démontrent que l'élève pouvait faire les distinctions qu'exige le questionnaire.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Notice(s) connexe(s): 8370130, 8370838
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Sainte-Croix
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP

Programme(s) de subvention - PDEL

Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370837

PREMIER RAPPORT D'ETAPE
EVALUATION DU PROGRAMME DE MATERNELLE BILINGUE
ECOLE ELEMENTAIRE SAINT-JOSEPH
VILLE MONT-ROYAL
1979-1980

E D U Q 8370837

PREMIER RAPPORT D'ÉTAPE

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE MATERNELLE BILINGUE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-JOSEPH

VILLE MONT-ROYAL

1979-1980

M. Buteau

H. Gougeon

SOUMIS À LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....1

CONSIDÉRATIONS PRÉALABLES.....1

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION.....4

A. Le schéma original.....4

B. Le schéma modifié.....4

C. Les instruments de mesure.....4

D. Collecte des données.....12

1. Évaluation des élèves.....12

2. Évaluation du programme.....13

PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....14

RÉSUME ET CONCLUSION.....24

NOTES.....27

TABLEAUX.....29

ANNEXES.....36

INTRODUCTION

Le projet de maternelle bilingue qui fait l'objet du présent rapport a été implanté en janvier 1980 à l'école élémentaire St. Joseph of Mount-Royal. Il a été mis en place grâce à une subvention du M.E.Q. qui en couvre partiellement les frais concernant le développement du programme, le matériel didactique et l'évaluation.

Le présent rapport présente d'abord quelques considérations préalables situant le projet. Puis il expose la méthodologie de l'évaluation en rappelant les grandes lignes du schéma original, en indiquant et en justifiant les changements apportés, ainsi qu'en décrivant sommairement la nature et l'administration des instruments de mesure utilisés. Ensuite il rend compte de l'analyse des données recueillies. La dernière section résume et commente d'une façon générale les résultats obtenus, indique certaines orientations nouvelles pour l'évaluation ultérieure et formule quelques recommandations à la lumière de l'information disponible sur la situation.

CONSIDERATION PREALABLES

La mise en place du programme[1] dut passer par plusieurs étapes. Le projet initial[2] d'un programme expérimental de maternelle bilingue fut élaboré à la demande du St. Joseph o Mount-Royal School Committee qui le soumit à l'approbation de la Commission scolaire Sainte-Croix. Les buts principaux du

projet qui y étaient formulés et qui furent developpés par la suite dans le projet[3] soumis au ministère de l'Education sont reproduits à l'Annexe A du présent rapport. Le programme comprenant les différents niveaux d'objectifs, le contenu thématique et les indications pédagogiques forme un autre document qui fut soumis à la Commission scolaire Sainte-Croix.[4] Des modules[5] constitués d'activités pédagogiques, de matériel et de références didactiques axés sur les objectifs et le contenu du programme furent produits et transmis directement à la jardinière pour utilisation en classe.

Le déroulement du programme est sous la responsabilité des administrateurs de la Commission scolaire Sainte-Croix. Le rôle des différentes personnes impliquées dans l'implantation du projet est présenté sommairement dans le Tableau 1.

Selon la proposition initiale, le programme devait être mis en oeuvre en septembre 1979. Comme suite à l'approbation officielle du projet, les consultantes devaient entreprendre la formulation des objectifs spécifiques intermédiaires et la préparation des modules durant les mois d'été. Cependant à cause de nombreux problèmes reliés à la rémunération d'une enseignante à mi-temps, aux demandes de clarification, aux communications retardées à cause de la période des vacances et de la grève de certains fonctionnaires, la sanction finale du projet ne fut connue qu'à la mi-septembre. En conséquence, l'élaboration du programme et des modules fut nécessairement

retardée. Plutôt que de fournir à l'enseignante des objectifs peu articulés et des modules incomplets, il fut décidé de différer l'implantation formelle du programme jusqu'au mois de janvier 1980. Toutefois, durant les quatre premiers mois (septembre-décembre), la titulaire de la partie française[6] du programme reçut des directives générales, du matériel ad hoc et un module pilote. Puis, vers la fin de décembre, pour des raisons de santé, elle dut demander et obtenir un congé d'absence. Elle fut remplacée par une nouvelle enseignante qui accepta de relever le défi de s'adapter en cours d'année, à un milieu scolaire anglophone, à un gr upe inconnu d'élèves et à un programme expérimental.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

A. LE SCHÉMA ORIGINAL

Les démarches d'évaluation décrites dans la proposition soumise au M.E.Q. comportaient des aspects sommatifs et formatifs. Les objectifs d'évaluation sommative (pris, pour fin de définition opératoire, dans le sens de l'aspect recherche de l'évaluation) sont formulés dans la proposition et reproduits à l'Annexe A. Les procédés d'évaluation formative peuvent se résumer comme suit:

- Observer et suivre régulièrement le déroulement du programme par des visites dans la classe, des réunions avec la jardinière, le directeur, les responsables administratifs de la Commission scolaire et les membres du Comité d'école.

- Obtenir de la part de la jardinière des commentaires oraux et écrits sur sa perception des objectifs, l'utilité des activités et l'adaptabilité du matériel didactique, en vue de révision et d'aménagements futurs.

-Mesurer les progrès des élèves du point de vue des objectifs notionnels et langagiers (compréhension et expression) du programme.

B. LE SCHÉMA MODIFIÉ

Des circonstances incontrôlables ont empêché la réalisation de l'évaluation sommative indiquée dans la proposition initiale. L'implantation différée du programme, le nombre relativement

restreint d'enfants de langue anglaise inscrits à la maternelle bilingue et à l'école anglophone servant de groupe temoin ainsi que l'impossiblité d'obtenir une classe d'immersion[7] comme autre groupe témoin sont parmi les facteurs les plus importants qui ont imposé une déviation dans la réalisation des intentions premières. D'autre part, les aménagements devaient tenir compte des inconvénients que pouvait présenter l'imposition d'un programme intensif de testing pour une nouvelle enseignante et pour des élèves qui venaient à peine de s'adapter à de nouvelles circonstances d'apprentissage. If fut donc décidé de réorienter l'évaluation et d'adapter les procédés de mesure en conséquence.

Une seule série de testing extensif fut organisée, comportant à peu près les instruments énumérés dans le schéma initial. Ainsi furent obtenus, au sujet des maternelles bilingue, francophone et anglophone, des renseignements et des données utiles dans l'adaptation du testing ultérieur.

Les procédés d'évaluation formative demeurent conformes à ceux du plan initial décrit ci-dessus. Par ailleurs la diversité linguistique de la classe bilingue permit l'observation comparée des progrès des enfants anglophones et francophones à l'intérieur de la maternnelle bilingue. La présence de ces sous-groupes linguistiques suscita l'expérimentation d'une étude restreinte d'interaction qui ne faisait pas partie du projet initial mais qui apparut comme solution partielle à la conjoncture imprévue.

Trois groupes d'élèves participèrent au programme de testing, à savoir, ceux de la maternelle bilingue, ceux d'une maternelle anglaise régulière et ceux d'une maternelle française régulière. Une lettre expliquant le but général et les procédés de l'évaluation, ainsi qu'une formule d'expression de consentement à signer furent expediées aux parents des enfants concernés (Annexe B). De plus, le directeur de chaque école impliquée fut prié de remplir pour chaque enfant participant une fiche d'information linguistique (Annexe C).

C. LES INSTRUMENTS DE MESURE

1. Tests standardisés

a. Raven's Couloured Progressive Matrices[8]

Ce test non-verbal permet d'évaluer certains aspects de la capacité intellectuelle. Il consiste en une série de trente-six problèmes comportant le choix de figures abstraites propres à compléter un ensemble d'images constituées de couleurs, de lignes et de formes. Il est largement utilisé dans les recherches comportant la comparaison de jeunes sujets de langues différentes. Il fut administré aux élèves des trois classes participantes.

b. The Bilingual Syntax Measure (BSM)[9]

Ce test sert à mesurer la compétence syntaxique en anglais et en espagnol à partir de réponses ouvertes à des questions portant sur la description et l'interprétation de sept images humoristiques en couleur. Il est destiné principalement à des enfants de quatre à neuf ans. L'analyse des énoncés permet d'obtenir un indice numérique et une description qualitative de la syntaxe de l'enfant. Les niveaux de compétence sont au nombre de cinq. Le niveau 5 correspond à la compétence du locuteur natif. La version anglaise (BSM-E) de ce test fut administrée aux enfants de la maternelle bilingue et à ceux de la maternelle anglaise régulière. Le niveau attribué correspond à la cote obtenue par chaque enfant.

La version française de ce test, échelle de Syntaxe bilingue (E.S.B.) fut proposée par Paul Pimsler et utilisée par

sa collaboratrice Elisabeth Bautier-Castaing de l'université de Paris III, dans sa recherche sur l'acquisition comparée de la syntaxe du français par des enfants francophones et non-francophones.[10] L'E.S.B. utilise les mêmes images que le test B.S.M., comprend trente-quatre questions et porte sur cinquante-six cas de syntaxe française, mais ne permet pas encore d'indiquer par un indice numérique un niveau précis de maîtrise syntaxique. Notre utilisation de ce test ne correspond pas tout à fait à sa désignation française. Compte tenu de nos objectifs, du nombre limité de nos sujets et du nombre restreint de structures syntaxiques suscitées, nous avons adopté une grille d'analyse simplifiée. Regroupant certaines structures, cette grille ne comprend que les dix paramètres que voici:

phrases grammaticalement acceptables

genre

avoir

être

verbes réguliers et irréguliers au présent

verbes aux autres temps que le présent

infinitif complément

adjectif (place et accord)

contraction

pronom personnel complément

Les résultats indiquent le nombre d'emplois corrects et incorrects de chacun de ces cas de grammaire. Le test fut

administré aux élèves de la maternelle bilingue et à ceux de la maternelle française régulière.

c. Test de vocabulaire par l'image de Peabody[11]

Ce test individuel mesure le développement intellectuel par la connaissance du vocabulaire. La version anglaise est standardisée et les normes couvrent une étendue d'âges allant de deux ans et demi à 18 ans. Il consiste en un ensemble de 150 fiches de quatre images chacune. Le sujet doit indiquer pour chaque fiche l'image qui correspond le mieux à un mot présenté par l'examinateur.

La version française consiste en une traduction adaptée qui fut d'abord mise à l'essai avec quelques enfants francophones mais qui n'est pas standardisée. Les règles de notation sont les mêmes; la cote française représente le nombre de bonnes réponses données avant d'avoir manqué 6 sur 8 questions consécutives.

La version anglaise fut administrée aux élèves de la maternelle bilingue et de la maternelle anglaise régulière.

La version française fut administrée aux élèves de la maternelle bilingue et de la maternelle française régulière.

d. French Comprehension Test (Primer)[12]

Ce test collectif fut développé par l'Ontario Institute for Studies in Education pour mesurer la compréhension du français parlé. Il s'adresse particulièrement à des enfants non francophones fréquentant une maternelle d'immersion française.

Il comprend trois parties de 25, 10 et 10 items respectivement. Pour chacun des items, l'enfant doit choisir, parmi quatre images, celle qui convient le mieux aux consignes données. La première partie présente du vocabulaire et des phrases contenant quelques structures. La deuxième pose des questions et la troisième présente, deux courtes histoires suivies de trois et cinq questions respectivement. Ce test ne fut administré qu'aux élèves de la maternelle bilingue.

2. Tests non-standardisés

a. Examen de connaissances

Cet examen oral et individuel fut préparé en vue de mesurer l'apprentissage des notions faisant l'objet des activités d'éveil organisées d'après les modules et les objectifs intermédiaires du programme. Il comprend 22 questions portant sur les modules utilisés à partir de janvier 1980. A peu près 50% des questions comportent la référence à deux séries d'images disposées sans arrangement particulier et représentant des animaux, des aliments et une variété d'objets.

Les assistantes qui administrèrent l'examen reçurent au préalable toutes les indications utiles sur la façon d'amener l'enfant à faire preuve de ses connaissances. L'enfant devait nommer, énumérer, identifier des choses, des différences, des caractéristiques et des faits. Au besoin les questions pouvaient être répétées en anglais et les réponses anglaises furent

acceptées mais non encouragées. Le nombre maximum de bonnes réponses est de 69 et la cote obtenue par chaque élève fut convertie en %.

b. Analyse de comportement verbal

L'analyse de comportement verbal décrite ci-dessous s'inspire de la technique développée par N.A. Flanders.[13] Elle s'en distingue cependant par le fait qu'elle a pour objet le comportement verbal des élèves envers l'enseignante et entre eux, en vue de déterminer à quelle fréquence dans quelle langue, avec quel interlocuteur l'enfant engage la communication et y répond.

Une grille d'analyse appropriée fut préparée, mais il ne fut guère possible d'en assurer la validation technique avant son utilisation en classe. Deux assistantes furent initiées aux techniques d'observation et de notation requises par cette grille (cf. Annexe E). Par le fait qu'un seul enfant fut observé à la fois, le comportement verbal de chaque enfant put être transcrit en détail. Les actes de parole ainsi rapportés furent classés en un certain nombre de catégories, pour fin de quantification, par deux correcteurs qui travaillèrent séparément, mais dont les jugements furent identiques dans à peu près quatre-vingt-quinze pour cent des cas.

D. Collecte des données

1. Evaluation des élèves

Les tests on été administrés par deux étudiantes candidates à la maîtrise qui reçurent une formation pertinente et qui comptent quelques années d'expérience dans l'enseignement. Avant d'entreprendre le testing, ces assistantes se rendirent souvent dans les classes pour habituer les élèves à leur présence et les amener à percevoir les activités de testing collectif et individuel comme un changement nullement désagréable apporté à la routine quotidienne. Dans chacune des trois écoles, les assistantes reçurent un accueil bienveillant de la part des directeurs, des jardinières et des élèves.

Les tests individuels furent administrés dans un local aménagé à cette fin. Le test collectif fut admnistré sous la surveillance de quatre adultes. La plupart des séances de testing eurent lieu en février, mars et juin. Dans le cas de l'analyse de l'interaction verbale, compte tenu de la composition linguistique de la classe, huit élèves (dont quatre anglophones et quatre francophones) seulement servirent de sujets d'observation. Ils furent observés en classe anglaise et en classe française, à l'occasion d'activités libres et structurées, pendant un total de 320 minutes. Chaque enfant fut observé pendant quarante minutes par périodes non-consécutives de dix minutes. Le Tableau 2 reproduit le protocole d'observation.

2. Évaluation du Programme

Comme le programme ne constitue, dans sa présente forme, qu'un document de travail provisoire et incomplet, l'évaluation formelle en est remise à plus tard. Il est en cours de revision en vue de la rédaction d'une version complétée et améliorée qui sera soumise à des spécialistes au Ministère de l'Education. Les résultats de cette consultation feront partie du rapport 1980-81. Cette année, pour faciliter la révision, la jardinière fut invitée, à l'occasion de quelques entretiens, à faire part de toute information pertinente sur la réalisation des objectifs. De plus, les indications qu'elle a fournies en remplissant les fiches d'évaluation (Annexe D) des modules sont prises en considération dans la révision présente des modules.

PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats sont résumés dans les tableaux 3 à 7 placés à la fin du présent rapport. Comme le nombre d'enfants dont la langue première est l'anglais est relativement restreint tant dans la maternelle bilingue que dans la maternelle anglaise régulière, et comme ces élèves ne pouvaient pas être pairés dans le test non-verbal des Matrices de Raven, il fut décidé de ne pas procéder par analyse statistique. Les résultats sont présentés tels quels, mais les différences numériques et les tendances importantes seront signalées.

Les moyennes de chaque classe, calculées d'après les cotes obtenues, sans distinction d'ethnicité ou d'expérience linguistique, sont rapportées au Tableau 3. Les tests (Raven's, Peabody, BSM, E.S.B.) indiqués dans ce tableau furent administrés à au moins deux des trois maternelles.

A. RAVEN'S COLOURED MATRICES

La moyenne obtenue dans ce test par les élèves du groupe expérimental (20.42) est légèrement supérieure à celle du groupe témoin anglophone (18.44) et légèrement inférieure à celle du groupe témoin francophone (21.76). Comme ces différences sont peu importantes, il semble que les élèves du groupe expérimental soient à peu près semblables à ceux

des deux groupes témoins, du point de vue des capacités intellectuelles mesurées par ce test.

B. PEABODY VOCABULARY TEST

La moyenne du groupe expérimental (49.80) est sensiblement la même que celle du groupe témoin anglais (50.00). Dans les deux cas, la moyenne des filles est plus élevée que celle des garçons, mais la différence entre les filles et les garçons est beaucoup plus marquée dans le groupe expérimental.

C. VERSION FRANCAISE DU TEST DE VOCABULAIRE PEABODY

La moyenne du groupe expérimental (46.06) est sensiblement moindre que celle du groupe témoin francophone (73.35). Dans les deux groupes, filles et garçons obtiennent des moyennes à peu près égales.

D. BILINGUAL SYNTAX MEASURE

Le niveau moyen du groupe expérimental (4.06) est inférieur à celui du groupe témoin anglais (4.46). Dans les deux groupes, les filles se placent à un niveau supérieur à celui des garçons; cette différence est plus marquée chez les élèves du groupe expérimental.

E. ÉCHELLE DE SYNTAXE BILINGUE (ESB)

La moyenne des réponses correctes données par le groupe expérimental (14.07) est moindre que celle du groupe témoin francophone (26.35). Dans les deux cas, les moyennes des filles sont supérieures à celles des garçons, la différence étant a peu près la même dans les deux groupes.

Une analyse plus détaillée est présentée dans le Tableau 4 où les résultats sont donnés pour l'ensemble de la maternelle française et pour quatre sous-groupes de la classe bilingue. Le premier comprend ceux dont la langue première est l'anglais et qui ont, en dehors de l'école, peu de contact avec une autre langue; le deuxième, ceux qui possèdent deux langues autres que le fraçais; le troisième, ceux qui sont bilingues à dominance anglaise et qui ont des contacts avec le français en dehors de l'école; et le quatrième, ceux dont la langue première est le français. Les résultats de trois élèves du groupe expérimental ne sont pas inclus dans cette analyse, leur présence en classe de français n'étant pas si régulière que celle des autres élèves.

Il convient de rappeler au début que les remarques qui suivent proviennent de l'observation des moyennes de sous-groupes linguistiques très restreints (4, 2, 3, 3) tandis que les moyennes du groupe témoin francophone proviennent de l'ensemble de la classe. Un tel regroupement est rarement utilisé mais il permet, dans la situations présente, de faire

la description de certaines caractéristiques sans dévoiler les résultats individuels des élèves.

Les résultats les plus marquants sont les suivants:

1. Tant chez les francophones que chez les non-francophones, il y a peu de cas d'emploi du verbe avoir et tous sont corrects, la contraction est la structure la moins correctement employée, et l'infinitif complément peut être considéré comme acquis selon le critère, adopté par plusieurs spécialistes, de 80% de réussite. A noter que dans l'emploi de cette dernière structure, le sous-groupe 1 n'a produit aucune faute.

2. Dans quatre des dix paramètres----- réponses complètement correctes, être, présent et autres temps des verbes nonauxiliaires--------l'ordre croissant des pourcentages de réussite correspond à l'ordre de gauche à droite des sous-groupes linguistiques, c'est-à-dire que le sous-groupe anglophone obtient les pourcentages les plus bas et celui du groupe témoin francophone, les plus élevés.

3. Parmi les structures analysées, la plus employée et la mieux maîtrisée par le groupe des anglophones (sous-gr. ling. 1) semble être celle du genre. Même si le pourcentage d'emplois corrects n'atteint pas le seuil minimal de réussite (80%), ces résultats peuvent être interprétés positivement, compte tenu de la difficulté reconnue de cette catégorie pour tout non-francophone.

4. Doit être aussi interprétée positivement la constatation que le nombre moyen de réponses données par ce sous-groupe dépasse légèrement celui de l'ensemble des sous-groupes et que le quart de ces réponses sont grammaticalement acceptables.

5. Le sous-groupe dont la langue première n'est ni le français ni l'anglais présente certaines caractéristiques. De tous les sous-groupes, il emploie le plus grand nombre d'adjectifs, le verbe être le plus souvent mais le présent et les autres temps des verbes non-auxiliaires le moins souvent. En général, les pourcentages d'emplois corrects sont plus élevés que ceux du sous-groupe linguistique 1 sauf pour l'emploi du pronom personnel complément. Ces résultats semblent confirmer l'opinion que les contacts précoces avec plus d'une langue peuvent exercer une certaine influence sur l'apprentissage des langues à l'école.

F. TEST DE COMPRÉHENSION

Le Tableau 5 présente les résultats du test de compréhension et de l'Examen sur les connaissances pour les quatre sous-groupes linguistiques de la maternelle bilingue. Pour les sections et l'ensemble du test, les moyennes de tous les sous-groupes sont numériquement supérieures à celles qui ont servi à la standardisation du test. Il est possible que ces résultats relativement élevés reflètent un peu l'ambiance propice aux échanges qui prévalait dans la classe lors de

l'administration de ce premier test collectif. Malgré la présence de quatre adultes (deux examinatrices, la stagiaire et la titulaire), il semble que les élèves aient été portés à transposer dans cette activité de testing leurs bonnes habitudes de collaboration à l'occassion d'activités d'apprentissage.

Cependant la direction croissante des résultats semble correspondre au degré de contact extérieur avec la langue française.

G. EXAMEN DE CONNAISANCE

Les moyennes et les pourcentages rapportés dans la 2e partie du Tableau 5 ne suivent pas la progression observée précédemment. Ces résultats semblent moins reliés à l'expérience linguistique que ceux des autres tests.

Ils semblent présenter une distribution et une étendue correspondant au rendement attendu dans un programme ordinaire de connaissances générales. Les élèves qui fréquentèrent régulièrement la classe française obtinrent des pourcentages variant de soixante-trois à quatre-vingt-quatorze. Les notes les plus basses furent obtenues par les élèves qui s'absentèrent souvent. Tel qu'indiqué plus haut, ces élèves ne sont pas inclus dans la présente analyse. Sauf quelques exceptions, les réponses des élèves anglophones furent généralement formulées en français.

L'examen portait directement sur les objectifs spécifiques du programme qui sont nécessairement axés sur les intérêts

et la capacité des élèves. Même si la différence de résultats entre ceux qui ont suivi le programme assidûment et les autres semble indiquer qu'il se produisit un certain apprentissage l'après-midi, il est possible que les résultats rapportés au Tableau 5 soient en fonction du degré de maturité intellectuelle et qu'ils reflètent des connaissances et des perceptions acquises en dehors de la classe francophone.

H. ANALYSE DU COMPORTEMENT VERBAL

Les données quantitatives provenant des observations systématiques sont resumées aux Tableau 6 et 7. Dans le présent rapport, les enoncés réalisés par les élèves sont perçus comme des événements de parole (E.P.), lorsqu'il s'agit d'une perspective de comportement verbal et comme des actes de communication (A.C.), lorsqu'il s'agit d'interaction sociale. Les noms propres, les mots répétés ou sans valeur sémantique spécifique ne font pas partie de l'analyse.

L'examen du Tableau 6 révèle que le nombre total d'E.P. est sensiblement le même le matin (maternelle anglaise, 109) et l'après-midi (maternelle française, 110). Il semble que la langue d'enseignement en soi ne brime pas le comportement verbal des enfants. La distribution pour chaque groupe linguistique (3e niveau du Tableau 6) est à peu près égale. Le 4e niveau indique le partage des E.P. du point de vue de la langue et montre que l'anglais et le français sont tous deux,

parlés le matin et l'après-midi par les deux groupes linguistiques. Dans la matinée, les enfants francophones parlent aussi souvent en anglais que les enfants anglophones (49:48) et aussi souvent en français que les enfants anglophone (6:6). L'après-midi les enfants anglophones parlent plus souvent français que le matin (17:6) mais l'anglais domine encore leur communication (39:17). Cependant pendant cette période, les jeunes francophones parlent davantage le français que l'anglais (35:19). D'après le 5e niveau du tableau, les élèves des deux groupes linguistiques s'adressent toujours à chacune des jardinières dans la langue propre à la période d'enseignement.

Le Tableau 7 représente la répartition des A.C. selon qu'ils s'adressent aux jardinières ou aux autres élèves. Le niveau 2 indique qu'il y a quatre fois plus d'interactions verbales entre les élèves qu'avec les jardinières (175:44); le niveau 3 montre que les élèves anglophones et francophones participent à peu près également à chaque type d'interaction (21:23).

En ce qui concerne l'interaction verbale avec les jardinières, les enfants anglophones communiquent verbalement deux fois plus avec leur jardinière anglophone qu'avec leur jardinière francophone (14:7) tandis que les élèves francophones communiquent à peu près autant avec l'une et l'autre de leurs jardinières (12:11). Le niveau 5 du Tableau révèle que les enfants anglophones engagent beaucoup plus souvent la

communication pendant la classe anglaise que pendant la classe française (13:2). D'autre part ils semblent répondre plus fréquemment durant la classe française que durant la classe anglaise (5:1). La comparaison des données concernant l'interaction verbale du groupe francophone en classe anglaise et en classe française indique les mêmes dominances que celles du groupe anglophone, mais les proportions sont beaucoup moins marquées (communications engagées, 9:5; réactions verbales 6:3).

La double constatation d'une part que les échanges de communication sont plus fréquents entre élèves qu'entre élèves et jardinières et que, d'autre part, les engagements de communication sont plus nombreux que les réponses (152:67), n'est guère surprenante quand il s'agit d'enfants de cet âge. Comme il est indiqué au Tableau 6 l'après-midi, 30% des événements de paroles des anglophones et 65% de ceux des francophones (au moins dans les conditions limitées de l'observation) se font en français.

La présence d'enfants francophones dans la classe a fourni aux anglophones une possiblité sensiblement accrue d'entendre parler français. De plus, comme la plupart des A.C. se produisent entre enfants, cette présence suscite des échanges en français même pendant la classe du matin.

L'examen des matrices individuelles de comportement verbal montre que chaque élève a réussi à parler français et que la communication en français s'effectue surtout avec des élèves

francophones. Une étude plus poussée de cet aspect langagier devra faire l'objet d'observations ultérieures.

Pendant les périodes d'observation, il y a eu moins de conversations engagées avec la jardinière francophone qu'avec la jardinière anglophone tant de la part des enfants francophones qu'anglophones, et cette différence a été encore plus marquée chez les anglophones. Il est possible que cette situation soit partiellement reliée à l'activité d'apprentissage en cours au moment de l'observation. D'autre part, il est aussi plausible que les enfants anglophones, étant peu portés à amorcer spontanément la communication en fraçais, s'abstiennent de s'adresser à la jardinière francophone parce qu'ils ont acquis l'intuition qu'ils devraient le faire en français. Si tel est le cas, et si l'interaction verbale individuelle est profitable entre jardinière et élève, il incombe à la jardinière d'entamer elle-même des échanges individuels avec les élèves.

Le peu de différence noté entre le nombre de réponses faites à la jardinière francophone par les élèves anglophones et celui des élèves francophones (5:6) semble indiquer que celle-ci a essayé d'impliquer les élèves anglophones autant que les élèves francophones dans la conversation.

Il va de soi que ces quelques essais d'interprétation des données disponibles sont formulés avec beaucoup de réserve et qu'ils doivent être vérifiés par de nombreuses autres séances d'observation.

RÉSUME ET CONCLUSION

Du point de vue des buts généraux du programme, les données recueillies systématiquement par les tests, les opinions et les attitudes exprimées plus ou moins formellement par les personnes concernées, ainsi que notre propre observation, nous portent à croire qu'en général, les élèves qui ont fréquenté la classe francophone du programme ont profité des avantages qu'offrent des activités de groupe planifiées et animées en français. La présence d'enfants qui parlaient français constituait une précieuse occasion pour les non-francophones d'entendre une variété de parlers français autres que celui de la jardinière. La composition de la classe et la possiblité d'employer les deux langues dans le courant de la journée créèrent un milieu idéal pour développer des attitudes positives envers les différences linguistiques et culturelles.

Cependant, compte tenu des difficultés rencontrées sur le plan pédagogique, les objectifs spécifiques énumérés dans le programme n'ont été que partiellement réalisés. Toutefois les résultats de l'examen de connaissances montrent qu'à la fin de l'année, les enfants pouvaient en général répondre d'une façon satisfaisante aux questions posées sur les notions qui faisaient partie des objectifs du programme. Il est évident que les enfants pouvaient faire les distinctions qu'exigeait le questionnaire de l'examen. De plus les différences de

résultats déjà notées en relation avec l'assiduité montrent que la participation à la classe française de l'après-midi fut bénéfique.

Toutefois, le fait que les objectifs spécifiques d'un programme ont été atteints dans une certaine mesure, ne dispense nullement de l'obligation de l'améliorer. Comme pour tout autre programme, les objectifs doivent etre réexaminés à la lumière des réactions perçues dans les applications quotidiennes et soumis à une évaluation externe par d'autres spécialistes. Tel qu'indiqué précédemment, cette réévaluation se fera dans le cours de la prochaine année.

Par ailleurs, en 1980-81, après une année complète d'implantation, il conviendra d'impliquer davantage les parents, les titulaires et les administrateurs dans des procédés d'évaluation formative.

Le nombre restreint d'anglophones dans la classe bilingue et dans la classe témoin n'a pas permis de réaliser le schéma premier d'évaluation. Des aménagements cependant ont rendu possible l'analyse de différences à l'intérieur de la classe et la description de certaines caractéristiques. Si une telle situations devait se représenter en 1980-81, un nouveau schéma d'évaluation axé sur le développement linguistique et l'interaction sociale en maternelle bilingue sera soumis aux autorités concernées.

De plus, si l'on considère la difficulté croissante de trouver des groupes témoins appropriés et les réserves tout à

fait raisonnables de la part des administrateurs et des enseignants au sujet de toute participation à un programme d'évaluation longitudinale qui n'est que peu profitable aux groupes témoins, il est à prévoir que l'analyse des différences internes et l'étude de cas deviennent des approches inéluctables.

NOTES

[1]Nous désirons remercier les élèves, les parents, les enseignantes et les administrateurs de leur bienveillante collaboration dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation de ce programme.

[2]Projet de programme de maternelle bilingue, préparé par Magdelhayne F. Buteau et Helen V. Gougeon, McGill, novembre 1978.

[3]Programme expérimental d'enseignement bilingue à la maternelle, soumis au Directeur général, Direction générale du développement pédagogique, 26 février 1979.

[4]Partie française du programme de maternelle bilingue, St. Joseph of Mount Royal Elementary School, préparée pour la Commission scolaire Sainte-Croix par M.F. Buteau et H. Gougeon, 1979.

[5]Ensembles d'activités et de matériels didactiques produits par Joan White, McGill.

[6]Tel qu'expliqué dans le projet, c'est la partie française du programme qui restait à préparer. L'enseignante anglophone devait suivre le programme régulier des maternelles anglophones à mi-temps.

[7]Il fut impossible d'obtenir l'autorisation d'inclure, dans le testing, les élèves d'une classe d'immersion d'une commission scolaire voisine à cause d'un programme d'évaluation interne déjà adopté.

[8]Raven, J.C. Coloured Progressive Matrices London: H.K. Lewis, 1962.

[9]Burt, M.K., H.C. Dulay, E. Hernández. Bilingual Syntax Measure. N.Y: Harcourt Brace Jovanovich, 1976.

[10]Beautier-Castaing, Elisabeth. "Acquisition comparée de la syntaxe du français par des enfants francophones et non-francophones", Etudes de Linguistique appliquée, Hommage à Pimsleur, 1977, 19-41.

[11]Dunn, Lloyd, M. Peabody Picture Vocabulary Test, Minn: American Guidance Service Inc., 1959.

[12]Barik, Henri C. French Comprehension Test/Primer Toronto: OISE, 1977.

[13]Flanders, N.A. Analysing Teaching Behaviour. New York: Addison-Wesley, 1970.

[14]Les termes "anglophone" et "francophone," sont employés dans le rapport et dans les tableaux pour désigner ceux dont la langue première est l'anglais ou le français.

Tableau 1

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DANS L'IMPLANTATION DE LA PARTIE FRANÇAISE DU PROGRAMME

Fonction	Groupes cibles	Activités	Intensité d'implication	Progrès visés
Titulaire de la classe	Elèves	-Enseignement -Animation	Demi-journée durant toute l'année scolaire	Réaliser les objectifs minimaux du prog.
Stagiaire	Elèves	-Aide à la titulaire	Périodes déterminées par le calendrier des stages de formation	Réaliser certains objectifs du programme
Directeur	-Titulaire -Parents	-Supervision administrative de la classe -Liaison avec les parents -Information	Selon les besoins des élèves, de la titulaire et des parents.	Satisfaire les personnes concernées
Consultantes	-Titulaire -Stagiaire	-Observation -Orientation dans l'interprétation et l'utilisation du programme et du matériel didactique	Rencontres périodiques	-Aplanir les difficultés -Fournir des éléments de révision
Conseillère pédagogique	-Titulaire -Directeur -Consultantes -Administrateur, Parents	-Information -Coordination -Supervision pédagogique	Contacts (téléphone, correspondance, rencontres)	-Assurer une collaboration harmonieuse
Administrateur	-Directeur de l'école -Consultantes -Conseillère pédagogique	-Gestion financière et matérielle	Réunions périodiques	Assurer l'utilisation efficace des ressources mises en oeuvre

Tableau 2

PROTOCOLE D'OBSERVATION DU COMPORTEMENT VERBAL DE HUIT ÉLÈVES (A à H), PENDANT SEIZE PÉRIODES DE DIX MINUTES, PAR DEUX OBSERVATIRCES (X ET Y)

OBSERVATRICES	PÉRIODES D'OBSERVATION	
	MATINÉE	APRÈS-MIDI
	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8
X	A B E F C D G H	C D G H A B E F
Y	C D G H A B E F	A B E F C D G H

Tableau 3

MOYENNES OBTENUES DANS LES TESTS DE CAPACITÉ INTELLECTUELLE ET DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE RÉPARTIES SELON LE GROUPE SCOLAIRE ET LE SEXE

	GROUPE EXPÉRIMENTAL			GROUPE TÉMOIN ANGLOPHONE			GROUPE TÉMOIN FRANCOPHONE		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
N	7	8	15	11	5	16	8	9	17
TESTS	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$
Raven's	21,28	19,62	20,42(11-27)****	18,00	19,40	18,44(13-28)****	20,00	23,33	21,76 (13.31)****
Peabody (Ang.)C.B.*	45,14	53,87	49,80	49,72	50,60	50,00			
Peabody(Fr.)C.B.*	46,14	46,00	46,06				73,50	73,22	73,35
B.S.M**(Ang.)niveau	3,71	4,37	4,06	4,40	4,60	4,46			
E.S.B***(rép. corr.)	13,00	15,14	14,07				25,12	27,44	26,35

* C.B. = cote brute
** B.S.M. = Bilingual Syntax Measure
*** E.S.B. = Echelle de syntaxe bilingue
**** = Les nombres entre parenthèses indiquent l'étendue

Tableau 4

MOYENNES DES CAS POSSIBLES ET POURCENTAGES D'EMPLOIS CORRECTS DE DIX STRUCTURES SUSCITÉES PAR L'E.S.B. ET RÉPARTIES SELON LE GROUPE SCOLAIRE ET LES SOUS-GROUPES LINGUISTIQUES

	CLASSE EXPÉRIMENTALE								CLASSE TÉMOIN	
	S.-G. ling. 1		S.-G. ling. 2		S.-G. ling. 3		S.-G. ling. 4		Total des S.G.	Francophones
N	4		2		3		3		12	17
	$\bar{X}$	%	$\bar{X}$	%	$\bar{X}$	%	$\bar{X}$	%	$\bar{X}$ %	$\bar{X}$ %
Réponses données	31,75		29,50		33,00		31,67		31,66	34,00
" correctes		25,19		47,45		62,62		71,57	50,00	77,51
Genre: cas	10,75		8,50		13,67		13,67		11,83	14,76
" e. corr.		65,11		88,23		87,80		100,00	84,50	98,00
Avoir: cas	0,00		0,50		0,00		1,67		0,50	1,23
" e. corr.		-		100,00		-		100,00	100,00	100,00
Etre: cas	2,00		6,00		5,33		3,67		3,91	5,58
" e. corr.		0,50		91,67		93,75		100,00	87,23	100,00
A.V. prés: cas	9,75		7,50		14,67		8,00		10,16	12,29
" " e. corr.		46,15		60,00		70,45		87,00	64,75	91,66
A.V. autres temps: cas	4,50		3,50		7,67		7,33		5,83	6,41
" " e. corr.		16,67		42,85		52,17		86,36	52,85	88,99
Infinitif comp: cas	4,75		5,00		4,67		3,33		4,41	7,05
" e. corr.		100,00		100,00		92,85		100,00	98,11	98,33
Adjectifs: cas	3,75		9,50		8,33		6,33		6,5	8,64
" e. corr.		40,00		68,42		68,00		78,94	65,38	83,67
Contraction: cas	2,00		3,50		4,67		4,67		3,58	5,58
" e. corr.		0,00		14,28		21,42		7,14	11,62	55,78
Pron. pers. comp: cas	2,75		3,00		7,67		5,67		4,75	8,35
" e. corr.		54,54		50,00		82,60		94,11	75,92	90,84

* e. corr = emploi correct.

Tableau 5

MOYENNES OBTENUES DANS LES TESTS DE COMPRÉHENSION ET DE CONNAISSANCES
RÉPARTIES SELON QUATRE SOUS-GROUPES LINGUISTIQUES DE LA CLASSE EXPÉRIMENTALE

	Sous-Gr. ling.1	Sous-Gr.ling.2	Sous-Gr.ling.3	Sous-Gr.ling.4	Total des S-G.
N	4	2	3	3	12
I. Compréhension					
A. Mots et phrases (25)* (16.86)**	18,50	21,00	24,33	25,00	22,00
B. QUESTIONS (10)* (6.75)**	7,75	8,00	8,33	9,00	8,25
C. HISTOIRES (10)* (4.75)**	6,25	6,00	8,00	8,33	7,16
TOTAL (45)* (28.36)**	32,50	35,00	40,67	42,33	37,41
II. Connaissances					
Cotes brutes (69)*	50,00	55,50	55,33	50,00	52,25
%	72,25	80,50	80,33	72,67	75,72

* Cote maximale
** Normes établies par OISE

Tableau 6

RÉPARTITION À CINQ NIVEAUX DES ÉVÉNEMENTS DE PAROLE (E,P) SELON LE PROGRAMME (ANGLAIS, FRANÇAIS), SELON LE GROUPE LINGUISTIQUE (ANGLOPHONE, FRANCOPHONE), SELON LA LANGUE D'ÉNONCIATION (ANGLAIS, FRANCAIS), SELON L'INTERLOCUTEUR (JARDINIÈRE [J], ÉLÈVE[E])

Niveau d'analyse																
1	ÉVÉNEMENTS DE PAROLE															
	219															
2	Maternelle angl. (A.M.)								Maternelle franç. (P.M.)							
	109								110							
3	Par les Ang.				Par les Franc.				Par les Ang.				Par les Franc.			
	54				55				56				54			
4	en ang.				en franç.				en ang.				en franç.			
	48		6		49		6		39		17		19		35	
5	J.	E.	J.	E.	J.	E.	J.	E.	J.	E.	J.	E.	J.	E.	J.	E.
	14	34	0	6	12	37	0	6	0	39	7	10	0	19	11	29

Tableau 7

RÉPARTITION À 5 NIVEAUX DES ACTES DE COMMUNICATION [A.C.] AVEC LES JARDINIÈRES [J] ET LES ÉLÈVES [E] SELON LE GROUPE LINGUISTIQUE (ANGLOPHONE, FRANCOPHONE), RÉACTION VERBALE [R.V.] OU ENGAGEMENT DE COMMUNICATION [E.G.]

iveau
'analyse

ACTES DE COMMUNICATION

219

Avec les Jardinières

144

Par les Ang.

21

Mat. ang. (A.M.)

14

R.V. 1 | E.C. 13

Mat. franç. (P.M.)

7

R.V. 5 | E.C. 2

Par les Franc.

23

Mat. ang. (A.M.)

12

R.V. 3 | E.C. 9

Mat. franç. (P.M.)

11

R.V. 6 | E.C. 5

Avec les Elèves

175

Par les Ang.

89

Mat. ang. (A.M.)

40

R.V. 7 | E.C. 33

Mat. franç. (P.M.)

49

R.V. 15 | E.C. 34

Par les Franc.

86

Mat. ang. (A.M.)

43

R.V. 11 | E.C. 32

Mat. franç. (P.M.)

43

R.V. 19 | E.C. 24

ANNEXE A (p.1)

4.2 Objectifs précis du projet

4.2.1 Concernant les élèves

Procurer à un groupe d'élèves de la maternelle qui relèvent de la juridiction scolaire de la Commission scolaire Sainte-Croix les avantages reconnus de l'enseignement bilingue précoce en mettant à leur disposition la possibilité simultanée

4.2.1.1 de suivre un programme régulier anglais de maternelle;

4.2.1.2 d'acquérir et de développer les premiers automatismes de la communication en langue seconde;

4.2.1.3 de participer à des expériences biculturelles.

4.2.2 Concernant le programme

Améliorer le présent programme élémentaire:

4.2.2.1 En augmentant la productivité du présent programme d'immersion en 6e année par une meilleure préparation;

4.2.2.2 En introduisant un élément de nouveauté et de défi susceptible de stimuler la motivation des élèves, des enseignants et des parents;

4.2.2.3 En offrant un modèle scolaire correspondant davantage aux besoins et aux aspirations qui caractérisent

ANNEXE A (p.2)

le milieu. Le modèle est décrit en annexe du Plan du Mémoire de présentation du projet).

4.2.3 Concernant la coopération entre la famille et l'ecole.

4.2.3.1 Encourager la participation des parents aux activités de l'école;

4.2.3.2 Faciliter la concertation et la collaboration entre les parents et les enseignants dans la planification, la réalisation et l'évaluation des innovations scolaires.

4.2.4 Concernant l'évolution du système scolaire

Offrir, selon l'esprit du Livre Vert, une réponse concrète au Ministère de l'Education en prenant l'initiative de mettre sur pied un programme innovatif issu des recommandations locales.

ANNEXE B (p.1)

ECOLE SAINT-JOSEPH

MATERNELLE BILINGUE

PROGRAMME EXPERIMENTAL

LETTRE CIRCULAIRE

A l'attention des parents ou tuteurs des élèves inscrits en maternelle à l'école _____

De la part des représentants de la Commission scolaire Sainte-Croix:

M. Bernard Champagne, directeur des études anglaises.

Mme. G. Nadeau-Mitchell, c.p. langues secondes

et d'une équipe de professeurs de la Faculté des Sciences de l'Education de McGill.

M.F. Buteau et H. Gougeon.

Un programme expérimental de maternelle bilingue est présentement mis à l'essai à l'école élémentaire Saint-Joseph de Ville Mont-Royal en collaboration avec une équipe de professeurs de McGill. En plus du programme anglais régulier enseigné le matin, il comprend l'avantage d'activités d'éveil animées en français l'après-midi par une autre enseignante.

Pour évaluer les effets d'un tel programme sur le développement des élèves et pour ainsi pouvoir explorer l'efficacité d'un régime pédagogique autre que celui qui est couramment en vigueur pour l'enseignement du français langue seconde, une série de tests portant sur le développement verbal devra être administrée au cours de l'année. De plus, pour pouvoir comparer les progrès langagiers des enfants de l'école Saint-Joseph à ceux d'enfants qui suivent d'autres types de programmes, nous devrons compter sur la coopération d'élèves fréquentant d'autres écoles du milieu. Nous croyons que notre étude devrait intéresser tant les parents de ces derniers que ceux des enfants impliqués dans le programme expérimental.

...../2

ANNEXE B (p. 2)

Les tests seront administrés en décembre-janvier puis en mai-juin par des assistantes bilingues formées à cette fin et habituées à travailler avec des enfants. Les séances dureront normalement à peu près une heure. D'après notre expérience passée, nous croyons que ces tests constitueront pour les enfants une activité agréable et profitable. Comme certains tests portent sur l'expression orale, une partie de l'entrevue devra être enregistrée pour fin d'analyse subséquente.

Au moment de la transcription des enregistrements, le nom de l'élève sera remplacé par un numéro et le code sera détruit à la fin de l'étude. L'identité personnelle des élèves testés ne sera pas révélée aux analystes et toute information portant sur le résultat de l'entrevue sera considérée comme strictement confidentielle. Le rapport de la synthèse de notre étude sera mis à la disposition de tous les parents dont les enfants auront participé à nos procédés d'évaluation.

Il va sans dire que nous comptons sur votre bienveillante collaboration; nous vous remercions d'avance de la permission que vous voudrez bien nous accorder d'inclure votre enfant dans notre évaluation. Vous voudrez bien nous en faire part en apposant votre signature au bas du feuillet ci-joint que votre enfant devra remettre à son enseignante.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous ête priés de vous adresser à

Madame Géraldine Nadeau-Mitchell
Conseiller pédagogique, langues-secondes
La Commission scolaire Sainte-Croix
tel: - 748-6991.

ANNEXE B (p. 3)

ECOLE SAINT-JOSEPH
MATERNELLE BILINGUE
PROGRAMME EXPERIMENTAL
- - - - - - - - - - - - - -

Je soussigné (e) suis d'accord pour que mon enfant(protégé) _____ participe à l'évaluation du programme expérimental décrit dans la lettre circulaire ci-jointe.

_____ _____
Date Signature

ANNEXE C

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Ecole: Niveau: Maternelle

Nom:

Sexe:

Adresse:

Téléphone:

Date de naissance:

Lieu de naissance:

Langue(s) parlée(s) à la maison:

Occupation de la mère:

Occupation du père:

(Si possible)

Séjour dans un établissement pour jeunes enfants:

	Durée	Langue
Garderie:		
Prématernelle:		
Autre:		

Frères et soeurs: sexe, âge, nombre

ANNEXE L

Projet bilingue à la maternelle, 1979-80
Evaluation du module

Critère	Commentaire	
Intérêt pour les enfants		Très intéressant _____ Intéres. _____ Peu int. _____
Utilité pour le professeur		Très utile _____ Utile _____ Pas utile _____
Facilité d'utilisation pour le professeur		Difficile à suivre _____ Assez facile _____ Facile _____
Quantité du matériel		Trop _____ Assez _____ Pas asse _____
Ce qui manque au matériel		
Démarches pédagogiques suggérées		Réalisables _____ Non-réalisables _____
Contenu linguistique		Trop _____ Assez _____ Pas assez _____
Autres		

(a rendre à Joan White s.v.p.)

ANNEXE

ANALYSE D'INTERACTION VERBALE ET SOCIALE

Nom: _____ Date et heure: _____ Durée d'observation _____ Ecole: _____

Situation d'apprentissage: _____ Examinateur: _____

Observations		Linguistiques	Paralinguistiques: gestes, mouvement, expressions faciales
Reaction	Au prof.		
	aux autres élèves		
Communication engagée avec	Le prof.		
	Les autres élèves		
Autres	Penser tout haut Plainte et récrimination Chant et chantonnement		